

VOTATIONS FEDERALES DU 24.09.2017

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 24 septembre 2017 à 10h30 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet :

- de l'arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire
- de l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée
- de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

Bureaux de vote : **SALLE ELECTORALE**

Président : Basile Darbellay
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : à désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

<i>SAMEDI</i>	<i>23.09.2017</i>	<i>18h30 – 19h30</i>
<i>DIMANCHE</i>	<i>24.09.2017</i>	<i>10h30 – 11h30</i>

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.

Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 22 septembre 2017.